

RÈGLEMENT DU 6^{ème} Trophée Daniel Lagache

Article 1 : Organisation

Le club d'échecs de Neuville-en-Ferrain avec l'aide de la ville de Neuville-en-Ferrain organise son sixième Trophée Daniel Lagache le 23 novembre 2024. Le tournoi se déroule à l'espace Schumann, 85 bis rue de Tourcoing à Neuville-en-Ferrain.

Article 2 : Appariements et homologation

Ce tournoi, homologué par la Fédération Française des Échecs (N° 65276), se joue en **7 rondes**.

Les appariements informatisés avec le programme PAPI 3.3.8 se font au **système suisse**, sans protection de club ou de famille, en utilisant le Haley dégressif. Aucun « bye » ne sera accordé au cours du tournoi.

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. applicables au 1^{er} janvier 2023, avec utilisation de l'article A.5 de l'annexe A.

Les résultats des parties seront comptabilisés pour le classement ELO RAPIDE FIDE.

Article 3 : Inscription

La participation au tournoi est gratuite.

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 22 novembre 23h59.

Les participants s'engagent à être détenteurs d'une licence pour la saison en cours.

Article 4 : Pointage

Tous les participants doivent avoir pointé avant 13h55. Passé ce délai tout joueur inscrit non présent ne sera pas apparié pour la ronde 1. Il intégrera le tournoi en ronde 2 en cas de retard inférieur à 30 minutes.

Article 5 : Cadence

La cadence de jeu est pour chaque joueur de 12 minutes + 3 secondes par coup.

Article 6 : Horaires

La première ronde débute à 14 h 00.

Article 7 : Forfait

La partie sera déclarée perdue par forfait pour tout joueur apparié non présent dans la salle de jeu dans les 5 minutes suivant le début de la ronde.

Article 8 : Classement final et prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex æquo sont dans l'ordre **le buchholz, le cumulatif et la performance**.

Les prix sont constitués de coupes et sont non cumulables.

En cas d'égalité non réglée par les systèmes de départage précédents pour une place attributive d'une coupe, il sera procédé à un tirage au sort entre les différentes personnes concernées.

La liste des coupes sera affichée au plus tard avant le lancement de la 4^{ème} ronde.

Article 9 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Jean-Pierre Degraeve – Arbitre FIDE.

Article 10 : Comportement

Il est interdit de fumer ou vapoter dans le bâtiment du tournoi.

Les téléphones portables doivent être éteints dans la salle de jeu et ne pas être laissés sur soi pendant les parties.

Si le téléphone portable d'un joueur sonne pendant sa partie, alors celle-ci est déclarée perdue.

Article 11 : Jury d'appel

Aucun jury d'appel ne sera constitué pour le tournoi.

Article 12 : Acceptation du règlement

L'inscription au Trophée Daniel Lagache de Neuville-en-Ferrain implique l'acceptation du présent règlement.

L'Organisateur

L'Arbitre Principal